



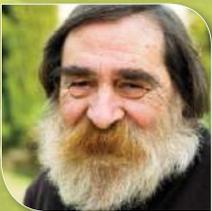
3^{ème} fleur
page 5



Débroussaillage
page 9



L'Inquisition
en conférence
page 20



Portrait flassannais
Jean-Baptiste Lassus
page 21

flassans.fr

TRAVAUX

Flassans se dote d'un giratoire

page 10



BERNARD FOURNIER
Maire de Flassans sur Issole

Chères Flassannaises, chers Flassannais,

Ainsi que je l'annonçais lors de la cérémonie des Vœux à la population le 5 janvier dernier, 2018 sera une année où la prudence restera de mise. Avec des dotations de l'État qui diminuent, une contrainte budgétaire de plus en plus forte et un recul de l'investissement public, les communes se retrouvent toujours plus étranglées financièrement. À Flassans, l'équipe municipale et moi-même s'étions engagés à ne pas augmenter les taux des impôts locaux pour financer des projets, quitte à devoir ralentir la cadence en terme de réalisations majeures. Il s'agit prioritairement de garantir une gestion optimale des deniers publics tout en continuant de faire avancer Flassans entre tradition et modernité.

Néanmoins, et malgré ces impératifs financiers, nous allons poursuivre notre programme de réfection de voirie à Pichabert et lancer les travaux de l'extension du parking saint Michel afin de doubler la capacité de stationnement dans l'hyper-centre de Flassans. Le partenariat avec le Conseil Départemental a permis la réalisation et la mise en service du giratoire de la Bourrette, réalisation attendue depuis des générations par les Flassannais. Nous avons également fait le choix de sécuriser l'alimentation en eau de la commune en actant l'extension du réseau d'eau potable vers le deuxième forage de captage au Deffens. Ces investissements sont nécessaires, eu égard de leur importance pour bien vivre à Flassans en garantissant une facilité de déplacement mais également de stationnement et enfin d'approvisionnement en eau. La sécheresse qui dure depuis des mois et rendant l'eau de l'Issole aussi rare que les deniers publics, nous prouve à quel point la ressource environnementale et plus particulièrement celle de l'eau est indispensable à maîtriser.

À Flassans, la priorité de l'équipe municipale est d'avoir le destin de la commune en main et de ne pas être ballotté de réformes en réformes, de contraintes en contraintes, décidées unilatéralement ou presque, par le Législateur. Flassans, c'est la fierté d'habiter un village rural, qui sort de la torpeur de l'hiver et qui compte bien profiter également des beaux jours pour fêter nos traditions : le carnaval aura lieu à la fin du mois et cette année, le cinéma y sera mis à l'honneur.

J'aurai plaisir à vous y retrouver et fêter avec vous l'arrivée du Printemps !

Mairie de Flassans sur Issole : Tél. 04 94 37 00 50 / Fax. 04 94 69 78 99 / mairie-com@flassans.fr

Directeur de la publication : Bernard Fournier.

Rédaction et photos : Jacqueline Diouloufet, Franck Gualco, Jean Morel, Michel Bergogne, Jean-Louis Portal, Benoît Thiault, Philippe Boudrie.

Tirage 1800 exemplaires / N°ISSN 1294-9183 / Dépôt légal : Mars 2018

Conception - réalisation : CRÉA-COM / crea-com.com / tél. 09 54 10 77 29

Impression : Riccobono



10-31-2330 / Certifié PEFC / Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. / pefc-france.org

LA VIE MUNICIPALE P. 3-4

- Cérémonie des Vœux du Maire à la population
- In Memoriam
- État civil
- Réforme du PACS
- Collecte de la Banque alimentaire
- À ne pas manquer

CADRE DE VIE P. 5-9

- Des Flassannais récompensés au concours des Maisons et Établissements fleuris
- Une troisième fleur pour Flassans !
- Flassans sous la neige
- Information sur la demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle
- Ouverture de l'aire de traitement des effluents phytosanitaires
- L'adressage en passe de se terminer
- PLU une nouvelle modification
- Débroussaillage, une obligation légale

TRAVAUX & URBANISME P. 10-11

- Flassans se dote d'un giratoire
- Nouveau look pour le château d'eau
- Travaux au Deffens
- Programme d'Actions et de Prévention des Inondations

ENFANCE & SCOLARITÉ P. 12-13

- Repas de Noël à l'école
- Distribution des cadeaux à l'école élémentaire
- Spectacle de Noël de l'école élémentaire
- Goûter de Noël pour les enfants du multi-accueil
- Des conférences pour la classe de voile
- À propos du collège
- Le collège du Luc à la découverte de l'Issole

ENSEMBLE & SOLIDARITÉ P. 14-19

- Solidarité pour le Téléthon
- Un brillant feu d'artifice
- Ciné bleu s'engage auprès de tous les publics
- Une nouvelle association à Flassans
- Galette des rois à l'Escandihado
- Après-midi crêpes du CCAS
- Galette des rois de la Municipalité et du CCAS
- L'ASCP tire le bilan
- Assemblée générale d'Aventures & découvertes Var
- Les boulistes ont tenu leur AG
- Arts Monise se diversifie
- L'Évasion a fait les comptes
- Assemblée Générale des Anciens Combattants et Victimes de Guerre
- Le Moulin de la Danse déborde d'activités
- Goûter de Noël des Anciens
- Distribution des colis de Noël
- Leonberg : entre grâce et élégance
- L'association Aventures et Découvertes Var

CULTURE & MANIFESTATIONS P. 20

- Chorale de Noël
- L'Inquisition en conférence
- Concert d' Accordéon Passion

PORTRAIT FLASSANNAIS P. 21

- Jean-Baptiste Lassus

SPORT P. 22

- Le judo-club ne chôme pas !
- Ça roule pour le Cyclo-club

AGENDA P. 23



Au nom du Département, Dominique Lain et Christine Amrane ont félicité l'excellence de l'artisanat flassonnais en remettant la médaille du Département à Chrystel Cal et Baptiste Messerlin.

Cérémonie des Vœux du Maire à la population

Vendredi 5 janvier, Bernard Fournier, entouré des membres du Conseil municipal, présentait ses vœux aux habitants de Flassans et aux personnalités ayant fait le déplacement, parfois depuis Toulon.

Sur la tribune d'une salle des fêtes récemment rénovée, le 1^{er} édile de la commune était accompagné de nombreuses personnalités du territoire et des Élus des communes environnantes.

Avant de passer en revue les faits et réalisations marquants de l'année 2017, un film était projeté sur l'écran géant et permettait de revivre en images ce que le Maire résumait synthétiquement dans son discours. Dans ce dernier, le 1^{er} magistrat de la commune a émis des souhaits de réussite à tous et a salué les nombreuses personnes qui se dévouent tout au long de l'année pour que Flassans vive et manifeste un esprit volontaire, empreint de dynamisme et d'effort pour l'intérêt commun du village.

A l'occasion de cette cérémonie des Vœux, le Département du Var a souhaité mettre à l'honneur deux personnalités, deux artisans du village, qui ont fait briller la commune : Chrystel Cal, élue Meilleure Femme Bouchère de France et Baptiste Messerlin, pour sa participation à l'émission La meilleure boulangerie de France, diffusée sur M6. Dominique Lain, Conseiller départemental du canton très attaché à la formation professionnelle a ainsi remis avec plaisir la médaille du Département à nos deux artisans.

La cérémonie s'est terminée par un buffet dînatoire apprécié de tous, dans une humeur festive.



Entouré des personnalités du territoire, le Maire a livré un discours pragmatique et lucide concernant les perspectives municipales en 2018.

ETAT CIVIL

ILS SONT NÉS

- CALDERO ROSA Alyssia, Sandrine, Dionisia**
le 21 novembre 2017
- ZUCCO Clémence, Anna, Alicia, Giulia**
le 23 novembre 2017
- BORIE Noah, Paul-Louis,** le 27 novembre 2017
- BRUYNEEL ALCAZAR Lola, Leslie, Nicole, Séverine**
le 29 novembre 2017
- TESTU Morgan, Marc, Yannick**
le 30 novembre 2017
- CAYOL Elodie, Annick, Béatrice, Marie**
le 5 décembre 2017
- ALEXANDRE Hanna, Gabrielle, Jeanine**
le 6 décembre 2017
- CORIN Maëlys, Nathalie, Valérie**
le 20 janvier 2018
- ANCOVA DOUBLET Giulia, Céline**
le 26 janvier 2018

ILS NOUS ONT QUITTÉS

- BONNAUD Elie, Marius, Louis**
le 22 novembre 2017
- BARBIER René, Louis, Gaston**
le 25 décembre 2017
- DESRIEUX Germaine, Marie, née BELLA**
le 28 décembre 2017
- ARPINO Hubert,** le 1^{er} janvier 2018
- GROGIELLI Elisabeth, Paule, Marie, née TEDESCH**
le 4 janvier 2018
- CAMPANINI Marie, née ANDREONI**
le 9 janvier 2018
- NAPPEZ Gisèle, Marie, Augustine, née SIMON**
le 13 janvier 2018
- EPAUD Roger, André,** le 23 janvier 2018
- MERLIN Jacqueline, Blanche, née BARONI,**
le 25 janvier 2018
- FERRERE Gizelle, Eugénie,** le 27 janvier 2018
- BEAUDOING Louis, Auguste, Henri**
le 31 janvier 2018
- VASSELIN Patrick, Roger, René**
le 2 février 2018

ZOOM

In Memoriam

Le **vendredi 2 février** dernier, un drame dont l'ampleur dans les mémoires collectives fera date se déroulait sur les rives du lac Sainte Suzanne, sur la commune de Carcès. **5 militaires périssaient dans le crash de deux hélicoptères de type Gazelle, après s'être percutés en plein vol.** A Flassans, dans les heures qui ont suivi ce terrible accident, l'émotion était vive. Elle prit une dimension dramatique quand nous apprîmes, consternés, que l'un des militaires était un habitant du village, le capitaine Patrick Vasselin. Un hommage républicain fut rendu sur le parvis de l'Hôtel de Ville du Cannet des Maures, le mardi 6 février. L'hommage de la Nation eut lieu le lendemain, en présence de la Ministre des Armées et de nombreuses personnalités militaires et politiques. A Flassans, un ul-



time hommage lui fut rendu le mercredi 7 février, en l'église N-D de l'Assomption puis à la salle Bernard Gavoty.

A sa femme, Célia, à ses enfants, ses proches, camarades et amis, la Municipalité renouvelle sa solidarité dans cette épreuve, consciente de la perte d'un homme de valeur, porté par le courage et le sens de l'honneur.

Réforme du PACS : ce que change la loi

Auparavant du ressort d'un Tribunal, la conclusion d'un Pacte Civil de Solidarité se fait désormais devant un Officier d'État civil.

Le PACS peut donc être désormais conclu entre deux personnes en mairie de leur village ou ville de résidence. Le passage du Pacs en mairie est une mesure de la loi de modernisation de la justice du XXI^{ème} siècle (sic) publiée au Journal officiel du 19 novembre 2016 (article 48).

Un décret publié au Journal officiel du 10 mai 2017 précisait les modalités de transfert aux officiers de l'état civil de l'enregistrement des déclarations, des

modifications et des dissolutions des pactes civils de solidarité. On en retiendra, comme principale disposition qu'en France, les personnes qui veulent conclure un Pacs doivent, depuis le 1^{er} novembre 2017, faire enregistrer leur déclaration conjointe de Pacs en s'adressant :

- soit à l'Officier d'état civil en mairie (lieu de leur résidence commune) ;
- soit à un notaire.

Les partenaires qui ont leur résidence commune à l'étranger doivent s'adresser au consulat de France compétent.

Qui peut se pacser ? Quelle est la procédure ? Comment modifier un PACS ? Autant de questions auxquelles permet de répondre un guide téléchargeable en ligne sur www.service-public.fr.

Collecte de la Banque alimentaire

Comme chaque année, pendant deux jours, (en 2017, les 24 et 25 novembre) des milliers de bénévoles ont collecté des denrées alimentaires au profit des plus démunis, et ce, à travers toute la France.

A Flassans, la collecte a eu lieu au Super U et a permis à plusieurs foyers de bénéficier de repas plus conséquents et équilibrés. Le CCAS, partenaire de la Banque alimentaire, remercie les généreux donateurs de Flassans et des villages environnants.

Les Élues, mobilisés pour cette opération solidaire, Laurence Icard, Marie-Joséphine Badjou et Jacqueline Diouloufet (de g. à d.).



À NE PAS MANQUER

Election de Miss Carnaval
Vendredi 16 mars
20h30 - Salle B. Gavoty

Entractes animés par le Club Évasion & DJ Nounours

Qui seront les Miss Carnaval ?
Venez les découvrir et les rencontrer à l'occasion d'une soirée inédite !

SUIVRE Flassans SUR
Village Fleuri

VILLE DE FLASSANS
SORTIE AOUBRÉ
MERC. 28 MARS

Gratuit pour les flassannais de 5 à 17 ans
Matin : 5-11 ans / Après-midi : 12-17 ans

Inscriptions obligatoires
04 84 37 00 50
ext. 16 22/03

En partenariat avec

SUIVRE Flassans SUR
Village Fleuri

VILLE DE FLASSANS
COURSE AUX ŒUFS
SAM. 31 MARS

Ouvert à tous

RDV 10h00
salle B. Gavoty !

Inscriptions en Mairie

SUIVRE Flassans SUR
Village Fleuri

Des Flassannais récompensés au **concours des Maisons et Établissements fleuris**



Chaque année, la Commune organise le concours des Maisons et Établissements Fleuris.

Ce concours participe à l'animation du label Villes et Villages Fleuris (voir ci-après).

Cette année, dans le cadre du dépôt de son dossier de labellisation pour la 3^{ème} fleur au Concours National des Villes et Villages Fleuris, la Municipalité a transmis les résultats du concours des Maisons et Établissements Fleuris.

Le Département du Var, en charge de l'instruction du dossier et des récompenses des lauréats, a mis à l'honneur 3 Flassannais dans les catégories suivantes :

- **Décor floral sur la voie publique**
- **Balcons, terrasses, fenêtres et murs visibles de la rue**
- **Café, restaurant et boutique**

Respectivement, c'est donc Mme Colorno, M. et Mme Loisnard ainsi que M. Charles Emmanuel Babb qui ont été récompensés par le Département du Var. Plus que jamais, ces récompenses saluent l'investissement des habitants de Flassans à faire rayonner à l'échelle régionale leur maison, mais également leur quartier et plus largement le village tout entier.



Mme Colorno



M. et Mme Loisnard



M. Charles Emmanuel Babb (à droite)

Une troisième fleur pour Flassans !



Fin décembre, la commune de Flassans a été informée par le Comité Régional du Tourisme, que le jury lui avait attribué une troisième fleur dans le cadre du concours national des Villes et Villages Fleuris.

Cette distinction vient honorer le travail effectué par les services techniques municipaux, qui oeuvrent au quotidien à ce que notre village soit propre et accueillant. Mais c'est aussi grâce à l'investissement des agents des services administratifs, qui s'attèlent "dans l'ombre" à la réalisation de dossiers de consultation des entreprises, au montage de marchés publics, et surtout aux demandes de subventions. Cette récompense est également le résultat du projet politique porté par la Municipalité depuis 2008, afin d'améliorer le cadre de vie des Flassannais.

Ce palmarès place le village aux côtés des 61 communes labellisées à 3 fleurs dans notre région, telles que Aix en Provence, Antibes, Bandol, Cassis, Saint-Raphaël, Gap, Grasse ou Toulon.

Enfin, notre village rejoint la commune de Seillans qui était le seul village de moins de 3500 habitants à être honoré de cette labellisation.

Pour information, les critères jugés ont été :

- > Aménagements urbains, stationnement, espaces verts et voiries,
- > Aménagements sportifs, et jardins d'enfants,
- > Propreté, gestion des déchets,
- > Fleurissement et gestion du patrimoine arboré,
- > Mise en valeur du patrimoine, et aspect des façades du village
- > Animations, activités et communication



Flassans sous la neige

Voici comment aurait pu être rebaptisé notre village après l'épisode neigeux de fin février.

La vague de froid en provenance de Russie a provoqué une baisse des températures et de la pression atmosphérique, rendant un épisode de pluie incontournable. Mêlé aux températures, le double phénomène a entraîné des chutes de neige, comparables à celles enregistrées début décembre 2017.

Sur notre page Facebook, vous avez été nombreuses et nombreux à nous envoyer vos photos de neige, dans le village ou la campagne flassanaise. En voici un best-of, à savourer avec un bon chocolat chaud.





Information sur la demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

Le dossier de demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle sécheresse a été transmis au Préfet le 2 janvier dernier.

Une décision interministérielle sera prise après consultation de la commission qui étudie les dossiers de demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle. Cette commission ne se réunira qu'en juin 2018. La décision prise paraîtra dans un arrêté qui sera répercuté aux sinistrés qui se seront manifestés auprès de nos services.



Si la Commune est reconnue comme en état de catastrophe naturelle, les sinistrés auront 10 jours à compter de la parution de l'arrêté pour se rapprocher de leur assurance.

L'adressage en passe de se terminer

La fastidieuse opération d'adressage (voir nos éditions précédentes) est en passe de se terminer.

A cet effet, la Municipalité vous informe que des personnes mandatées par elle seront amenées à prendre des repères sur vos façades afin de déterminer les emplacements des futurs panneaux de rue.

Ouverture de l'aire de traitement des effluents phytosanitaires

Depuis quelques jours, l'aire de traitement des effluents phytosanitaires a officiellement ouvert ses portes aux professionnels du secteur agricole et environnemental.

Les particuliers peuvent également prétendre à y accéder, sous conditions. Pour ce faire, il suffit de remplir le dossier disponible à l'accueil de la Mairie et de prendre connaissance du règlement adopté en Conseil municipal. A l'année, l'utilisation de l'aire de traitement coûtera 300€ aux personnes qui se seront inscrites et qui bénéficieront d'une formation gratuite à l'utilisation de cet équipement.



Inaugurée en 2017, l'aire de traitement a ouvert ses portes officiellement depuis quelques jours.



Une nouvelle modification

Par arrêté n° 2017-160, daté du 1^{er} septembre 2017, publié le 6 septembre 2017, M. le Maire de Flassans sur Issole a prescrit la modification simplifiée n° 6 du Plan Local d'Urbanisme de la commune.

Pour rappel, le PLU a été approuvé par délibération du Conseil municipal 2006-21 en date du 28 septembre 2016. Conformément à la loi et au délai de consultation du dossier par les administrés, ce dernier était consultable en Mairie de Flassans du 9 octobre au 8 novembre 2017 inclus.

La modification de ce document d'urbanisme de premier ordre consistait en la suppression de deux emplacements réservés, la modification du calcul de la hauteur des bâtiments en zone UAR, et l'apport de précisions sur le changement de destination des bâtiments en zone agricole sur le secteur de Peyrassol.

Débroussaillage, une obligation légale

Chaque printemps, la Municipalité vous informe et vous rappelle les obligations légales de débroussaillage (OLD).

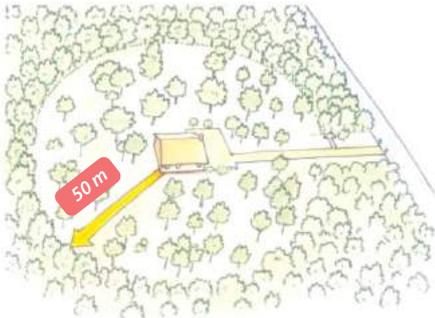
En effet, dans le cadre de ses pouvoirs de police, le Maire se doit de faire respecter cette réglementation, afin de limiter tous risques de départs de feux ou de propagation d'un incendie dans les zones habitées. Les règles sont claires (voir schémas ci-dessous ou sur le site de la préfecture www.var.gouv.fr), et doivent être respectées, sous peine de verbalisation. A ce titre, la Police Municipale effectuera des contrôles dès le mois de mai.

Concernant l'incinération des déchets verts issus de ces OLD, il est possible dans certains cas de les brûler en respectant les règles et périodes définies dans l'arrêté préfectoral du 16 mai 2013, en ligne sur notre site internet www.flassans.fr.

OÙ DÉBROUSSAILLER

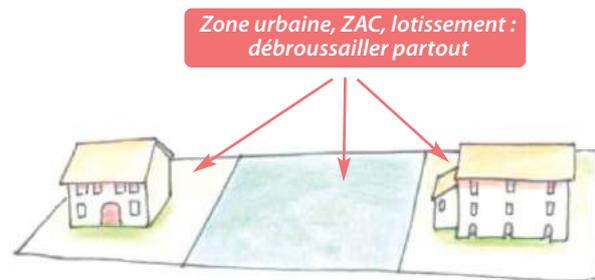
1. Hors zone urbaine

Débroussaillage dans un rayon de 50 m autour de toute construction, y compris sur les fonds voisins.

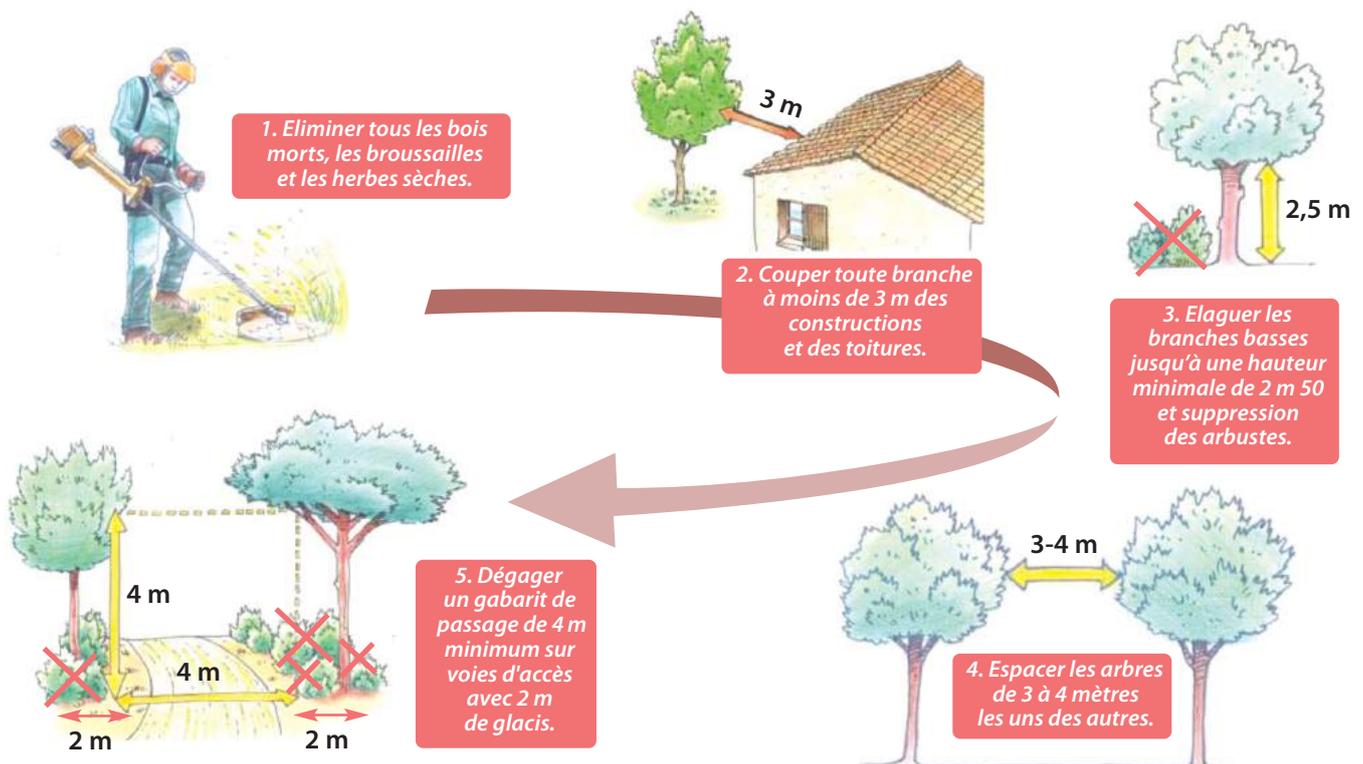


2. En zone urbaine, ZAC ou lotissement

Débroussaillage sur l'ensemble de la parcelle, quelle que soit sa superficie, et même dépourvue de construction.



COMMENT DÉBROUSSAILLER : Arrêté préfectoral réglementant le débroussaillage



Flassans se dote d'un giratoire

Comme vous l'avez certainement constaté, les travaux d'aménagement du giratoire sont achevés.



Une fois l'aménagement terminé, le carrefour retrouvera de sa superbe pour le plaisir de tous.

Le gros œuvre étant maintenant terminé, la commune travaille actuellement avec le Département et le cabinet CITADIA, à la réalisation de l'aménagement paysager de ce secteur comprenant le giratoire et ses abords, ainsi que le parking devant l'ancien restaurant "le Nocturne".

La convention signée récemment avec le Département, permettra à la commune de bénéficier d'une aide financière pour la création de ces espaces verts qui viendront mettre en valeur cette entrée de ville stratégique.

En fonction des délais des consultations des entreprises, ainsi que des conditions climatiques, ces travaux s'étaleront entre le printemps et l'automne 2018.

Enfin, ce nouveau carrefour sera baptisé afin de l'identifier dans le cadre du nouvel adressage.

Nouveau look pour le château d'eau

Mercredi 10 janvier, à 11h00, Monsieur le Maire de Flassans, Bernard Fournier, a procédé à la réception du chantier du château d'eau sur le site du château des Pontevès.

Accompagné de MM. Jean-Louis Portal, 1^{er} adjoint, Franck Gualco, 2^{ème} adjoint, Jean-Luc Baubaut et Jean Morel, conseillers municipaux, et de Vincent Bourrelli, Responsable des Services techniques, le Maire s'est félicité du travail accompli par l'entreprise Transept, dirigée par M. Mahé.

Le chantier a permis de réaliser un parement de pierre sur la structure du château d'eau. Pas moins de **10 000 pierres** ont été utilisées pour réaliser l'ouvrage qui s'intègre donc idéalement au paysage et au site.



De g. à d., MM. Gualco, Portal, Fournier, Mahé, Morel, Baubaut et Bourrelli, venus réceptionner le chantier du parement du château d'eau.

Travaux au Deffens

Dans le cadre du développement de la Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI), la canalisation d'eau potable du Deffens a été renforcée.

Une dilatation de la canalisation (diamètre élargi de 63 mm à 125 mm) et la pose d'un poteau incendie ont été réalisées, par principal souci de conformité à la réglementation. Désormais, le débit d'eau garanti est de 60 m³/h.

Ces travaux ont permis de débloquent la délivrance de permis de construire qui avaient été suspendus ou interdits en vertu de l'arrêté préfectoral n° 2017/01-004 du 8 février 2017 qui imposait la mise en conformité du réseau. La Municipalité remercie les riverains pour leur patience et compréhension à l'occasion de ce chantier désormais achevé.



Avec un diamètre doublé, la canalisation d'eau assure désormais un débit en eau potable de 60 m³/h.

Première réunion cadre pour les acteurs du Programme d'Actions et de Prévention des Inondations (PAPI)

Le jeudi 15 février, dans le cadre du Programme d'Actions et de Prévention des Inondations porté par le Syndicat Mixte de l'Argens (SMA), l'ensemble des acteurs (Communauté de Communes, DDTM, SMA, bureaux d'études, Département) s'est réuni autour du Maire et de ses adjoints délégués, pour travailler à la mise en œuvre du PAPI sur le territoire communal. Cette opération lancée au mois de février, vise à étudier les aléas et la vulnérabilité de zones inondables de la commune afin de trouver des solutions pour limiter les risques liés à la rivière ou aux ruissellements.

Le Syndicat Mixte de l'Argens est maître d'ouvrage de l'étude de réduction du risque inondation sur la commune qui fait partie du PAPI de l'Argens et Côtiers de l'Estérel (2016-2022).

L'objectif de cette mise en œuvre est de définir des propositions d'aménagements en vue de réduire le risque d'inondation sur la commune.

L'étude qui a démarré en février 2018, durera une année et sera réalisée par le bureau d'études CEREG en 3 étapes :

- Un diagnostic du territoire,
- Une caractérisation du risque d'inondation,
- Des propositions d'aménagements.



Le Maire, Bernard Fournier, et Franck Gualco, attentifs aux explications délivrées par les intervenants.

Repas de Noël à l'école

Comme chaque année, la veille des vacances de Noël (en 2017, le 21 décembre), l'ambiance était à l'euphorie à l'école.

Un délicieux repas servi par le personnel de la cantine était proposé aux enfants : le menu, composé de crevettes mayonnaise, d'un poulet sauce forestière accompagné de churros à la pomme de terre, de fromage, d'une clémentine et d'une bûche au caramel sans oublier le Père Noël en chocolat, a ravi les papilles des enfants.

Tous se sont régalés !



A quelques heures des vacances de Noël, menu spécial pour les enfants des Grands Prés.

Distribution des cadeaux à l'école élémentaire



Le vendredi 22 décembre, jour des vacances de Noël, Jacqueline Diouloufet, 4^{ème} adjointe au Maire déléguée aux Affaires scolaires, a eu le plaisir de faire le tour des classes pour la distribution des cadeaux offerts par la Municipalité.

Un moment de bonheur pour les enfants qui ont eu la joie de découvrir de superbes livres choisis par les enseignantes : de quoi bien commencer et occuper les vacances !

Jacqueline Diouloufet, au centre, ravie d'offrir les cadeaux aux enfants de l'école élémentaire.

Spectacle de Noël de l'école élémentaire

Le matin du vendredi 22 décembre, toutes les classes de l'école élémentaire étaient réunies à la salle B. Gavoty pour présenter un spectacle à l'occasion des fêtes de Noël.

Extraits de pièces de théâtre, poésies, chants, danses, ont été proposés avec talent par les enfants, sous la houlette de leurs enseignantes. Un joli moment festif pour terminer le premier trimestre. En fin de représentation, devant l'insistance de la Directrice et sous les yeux amusés des élèves, les maîtresses se sont même livrées à une démonstration de Madison !



Coachés par leur maîtresse, les enfants ont livré une belle et surprenante prestation.

Goûter de Noël pour les enfants du multi-accueil



A la salle Gavoty, le 12 décembre, un spectacle attendait les tout petits accompagnés de leurs parents, invités pour l'occasion. Un "explorateur" a présenté sur fond musical les animaux de la savane, sous l'œil attentif des enfants très intéressés. Laurence Icard et Jacqueline Diouloufet ont ensuite distribué les cadeaux : un superbe livre illustré pour chacun.

Pour clôturer l'après-midi, la Directrice Ludivine Boucher et son équipe ont offert à tous un copieux goûter.

Les enfants du multi-accueil ont effectué un beau voyage en compagnie de "l'explorateur".

Des conférences pour la classe de voile

Les vendredis 26 janvier et 2 février, Stephen Giner proposait des conférences traitant de l'Histoire de la Terre pour récolter des fonds au profit des classes de voile de Flassans.

Stephen Giner travaille au Département du Var et exerce les métiers de géomorphologue, paléontologue et archéologue. La cause défendue par ces 2 conférences a permis de rassembler une centaine de personnes à N-D des Salles et de récolter près de 200€ qui viendront s'ajouter au financement de l'école pour les classes de voile. L'auditoire s'est véritablement passionné pour le sujet et nombreuses furent les questions adressées au spécialiste qui s'est fait un plaisir de répondre dans le détail aux différentes interrogations, et notamment celles des plus jeunes.



Un auditoire attentif a profité des lumières de Stephen Giner autour de l'Histoire de la Terre.

À propos du collège

En fin d'année 2017, une large mobilisation, initiée par les Parents d'élèves de Flassans, avait alerté le Président du Conseil Départemental sur l'iniquité d'un transfert des collégiens de Flassans vers l'établissement Paul Cézanne de Brignoles.



Par un courrier du 4 janvier dernier, le Président du Conseil Départemental se voulait rassurant en précisant qu'à la prochaine rentrée scolaire, les collégiens de Flassans iraient bien effectuer leurs études au collège Frédéric Montenard de Besse-sur-Issole.

Le 17 janvier dernier, M. le Maire de Flassans a répondu au Président du Conseil Départemental et a affirmé la nécessité d'associer la commune à toute nouvelle réflexion sur ce dossier, en souhaitant préalablement que l'affectation des collégiens flassannais vers le collège de Besse soit pérenne.

C'est officiel, à la rentrée 2018/2019, les jeunes flassannais continueront d'aller au collège de Besse sur Issole.

Le collège du Luc à la découverte de l'Issole

Le 15 février dernier, 25 élèves du collège Pierre de Coubertin du Luc se rendaient dans le village pour une mission scientifique, accompagnés de leur professeur de Sciences et Vie de la Terre.

Reçus par Franck Gualco et Jean Icard, les jeunes étudiants ont pu bénéficier d'une présentation environnementale de la commune et d'un récapitulatif historique des épisodes de crue qui ont marqué la commune. Puis, la classe de 5^{ème} a rejoint le barrage de la Rouquette pour y installer une sonde de mesure. Objectif : collecter des données pour les intégrer ensuite à leur projet en classe. Les élèves, impliqués et intéressés ont pu ainsi contribuer à l'observation permanente de leur environnement.

Au barrage de la Rouquette, les élèves se sont montrés particulièrement actifs dans leurs apprentissages.



Solidarité pour le **Téléthon**

Lors du marché de Noël des 3 et 4 décembre dernier, Annick Bouvet, Jacques Tarillon et Joëlle Bergogne tenaient le stand consacré au Téléthon. Avec leur traditionnelle bonne humeur, le trio a collecté **2022€ de dons**, battant le montant des dons de l'année 2016. C'est avec plaisir que la somme collectée a été remise à Serge Constant, coordinateur du Téléthon sur la commune.

2022€
de dons
collectés



Un brillant feu d'artifice



Au soir du 30 décembre dernier, il aura fallu attendre jusqu'au tout dernier moment pour décider si le feu d'artifice pouvait être tiré ! L'occasion était trop belle : après plusieurs mois de sécheresse et l'obligation d'annuler celui du mois d'août dans l'Issole, à la veille du réveillon du jour de l'an, ce spectacle pyrotechnique pouvait permettre de fêter de façon grandiose la fin d'année. Quel ne fut pas le plaisir des spectateurs de voir une, puis deux, et enfin trois fusées illuminer le ciel flassannais. Ces tirs de test ont permis de valider définitivement l'allumage d'un show pyrotechnique qui a fait briller le ciel de Flassans pendant une dizaine de minutes !

Ciné bleu s'engage auprès de tous les publics

Ciné bleu est une association de loi 1901, créée en 1998 ! Cette année, l'association fête donc ses 20 ans. A vocation intercommunale, elle exerce son activité dans 7 communes du Var et des Bouches du Rhône (Flassans, Lorgues, Le Cannet des Maures, Saint Antonin, Collobrières, Peynier, Ensues-la-Redonne).

Outre son activité régulière à Flassans, l'association effectue une tournée de cinéma itinérant dans les communes du Var et des départements limitrophes, non desservis par le circuit commercial. Dans un souci de démocratisation culturelle, l'association propose une circulation des œuvres auprès d'un public large et diversifié : plein air estival, séances dans les maisons de retraite, dans des structures psychiatriques et en milieu carcéral. Elle travaille également à la sensibilisation des publics, notamment le jeune public dans le cadre d'opérations nationales : école et cinéma, collège au cinéma, Lycée au cinéma et Lycéens et apprentis au cinéma, en liaison avec l'Éducation Nationale.



En 2017, l'association a accueilli plus de 20 000 spectateurs, toutes salles et séances confondues. A Flassans, la qualité est au rendez-vous, tant pour la programmation que pour les normes de projection.

Une **nouvelle association** à Flassans

Motivées, joviales et pleines d'idées !

C'est avec cet état d'esprit que **Sandra Giordano, Marie Haladej et Célia Haro** ont récemment fondé "**Flass'cool**", une nouvelle association des parents d'élèves des écoles maternelle et élémentaire de Flassans.

Ces trois mères d'enfants scolarisés à l'école ont donné pour but à l'association de "soutenir activement les projets et actions des enseignants ainsi qu'organiser des événements à thème autour de l'école afin de favoriser les temps

d'échanges conviviaux entre enfants et parents". Pour communiquer, l'association utilise deux biais principaux : à l'heure du tout numérique, un groupe Facebook (**Association FLASS'COOL**) est ouvert à tous. De manière plus concrète, l'association est présente tous les jours devant l'école. Le trio est en recherche de soutiens et de partenariats pour contribuer à l'organisation et au financement des différents projets de l'association : carnaval, kermesse, hallo-ween, bourse et festival autour du livre.



De haut en bas :
Sandra Giordano,
Marie Haladej et Célia Haro

Galette des rois à l'Escandihado

La tradition se devait d'être respectée, et à Flassans, on n'oublie pas nos Anciens.



Le jeudi 11 janvier, M. Franck Gaillardo, Directeur de l'Escandihado, en présence de M. le Maire et des membres du Conseil d'administration, a adressé ses vœux pour 2018 aux résidents, à leurs familles ainsi qu'au personnel de l'établissement. Lors de son discours, il a chaleureusement félicité et remercié le personnel pour son implication et son dévouement envers les résidents tout au long de l'année.



Devant les résidents, M. Gaillardo était accompagné du Maire et de Jacqueline Diouloufet, 4^{ème} adjointe.

A l'issue de la cérémonie, chacun a pu déguster la traditionnelle galette locale.



Patoche a régalé de sa malice les familles venues passer un bon moment

Après-midi crêpes du CCAS

A Flassans, on aime les traditions et encore plus quand elles sont respectées. C'est ainsi que le mercredi 14 février, le CCAS organisait la Chandeleur.

Un bel après-midi qui a permis de perpétuer le lien social nécessaire, de croiser les générations et de passer un agréable moment apprécié de tous. L'animation, organisée par le CCAS, représenté par Laurence Icard, Jacqueline Diouloufet et Marie-Joséphine Badjou, a été confiée à Patoche le Clown qui a démontré une nouvelle fois qu'il avait plus d'un tour dans son sac !

Galette des rois de la Municipalité et du CCAS

Mercredi 17 janvier, la Municipalité et le CCAS avaient convié les Flassannais de 65 ans et + à venir déguster la galette des rois à la salle Bernard Gavoty.

Malgré le vent, nombreux étaient ceux qui ont répondu à cet appel. L'après-midi s'est déroulé dans une ambiance chaleureuse, orchestrée par Michel Bergogne, Jacqueline Diouloufet, Marie-Joséphine Badjou et Monique Ferré. Les préparations culinaires ont été confiées à la Petite Boulang ainsi qu'à Baptiste Messerlin.

L'animation, quant à elle, était assurée par Jean-Pierre et Chantal Bernard qui ont proposé un répertoire "Âge tendre" de chansons françaises populaires.



A l'organisation, un quatuor efficace pour régaler les Anciens.

L'ASCP tire le bilan

En présence de Monsieur Bernard Fournier, Maire de Flassans, d'Élus, Présidentes et Présidents d'associations, de nombreux adhérents ont assisté à la 8^{ème} Assemblée générale de l'Association pour la Sauvegarde du Château des Pontevès.

Le rapport moral et le compte rendu financier, accompagnés par le commentaire du vérificateur aux comptes, ont été approuvés à l'unanimité. La vice-Présidente Monique Degioanni et le trésorier Josslyn Zenou ont été réélus. Le Président a remercié la municipalité ainsi que les services techniques pour leur aide matérielle dans ce projet global de réhabilita-

tion. Il a également souligné le travail effectué par la SARL TRANSEPT et tout particulièrement l'habillage du château d'eau. Les remerciements au Comité des fêtes pour le feu d'artifice de fin d'année tiré du château mettant le site à l'honneur et remerciements à la communauté de communes pour l'installation des panneaux historiques sur le site ont été



faits. Monsieur le Maire, Bernard Fournier, a clôturé l'assemblée en remerciant tous les adhérents et confirmé l'appui de la Municipalité pour ce projet, ainsi que la mise en place d'un système de protection contre les actes de vandalisme, encore trop récurrents sur le site. A l'issue de cette manifestation les participants ont été invités à partager le verre de l'amitié.

Assemblée générale d'Aventures & découvertes Var

Vendredi 26 janvier, A&D Var organisait sa 7^{ème} assemblée générale lançant ainsi la 8^{ème} saison de cette association flassanaise fort dynamique !



Franck Gualco, Président de l'association, s'est donc attelé à présenter après un discours d'introduction et de remerciement à l'ensemble des partenaires, un rapport d'activités réalisé du 1^{er} avril du 31 décembre 2017. Parmi les chiffres à retenir, **121 adhérents et 134 membres affiliés qui ont pris part à 46 manifestations organisées générant 951 inscriptions.** A&D Var proposait également cette année lors de cette soirée, une remise de prix visant à récompenser "l'Aventurier de l'année". Et c'est donc 2 aventurières, Mijou Warin et Muriel Lecrique qui sont arrivées ex aequo et qui ont reçu un diplôme ainsi qu'un assortiment de produits de terroir pour leurs valeureuses prestations.

Puis, Arnaud Dioulouf, Secrétaire, a pris la parole pour présenter les séjours 2018, dont le séjour de 4 jours au Puy du Fou et au Futuroscope (en avion) et le voyage en Transylvanie (11 jours en pension complète). Il a précisé, à ce titre, que les diverses sorties, séjours, ou voyages étaient ouverts à tous, même aux non adhérents. Michel Bergogne, adjoint aux associations et représentant le Maire, excusé, a salué le travail et la diversité des activités proposées tout au long de l'année et pour tous les âges ! M. Dominique Lain, Conseiller Départemental, venu partager le verre de l'amitié a une nouvelle fois salué le dynamisme, la convivialité et la diversité des activités proposées mettant régulièrement le Var à l'honneur.

Les boulistes ont tenu leur AG

C'est dans une très bonne ambiance que l'Étoile bouliste flassanaise a tenu son assemblée générale annuelle au Moulin le 13 janvier dernier.

Devant la vingtaine d'adhérents présents, le président Éric Morin s'est félicité de la très bonne saison écoulée et du très bon déroulement des manifestations proposées par le club.

Côté licenciés, le nombre reste stable (25), de même que les cartes de membre. En proposant une quinzaine de concours à pétanque, huit en jeu provençal et un concours spécialement réservé aux enfants, le club a enregistré une participation de près de 1200 joueurs sur le boulodrome. Côté finances, les chiffres présentés par le trésorier Jérémy Botta ont démontré la bonne gestion du club, et le bilan a été approuvé à l'unanimité. Après avoir rappelé le montant de la licence et de la carte de la société, le trésorier a laissé la parole à Pascal Isnard, secrétaire, qui a répondu aux questions diverses. Michel Bergogne, représentant la Municipalité, a félicité le président et toute son équipe pour le travail effectué tout au long de l'année.



Arts Monise se diversifie

Vendredi 19 janvier 2018, la compagnie théâtrale Arts Monise tenait son assemblée générale annuelle en la salle B. Gavoty.

Devant une assistance intéressée, composée de membres de la troupe et des bénévoles de l'association, le Président, Yvon Chambaud, est revenu sur une année riche en événements.

Après des remerciements appuyés, rappel a donc été fait des diverses manifestations auxquelles l'association a pris part ou a organisées.



Dans un second temps, le Président a présenté le rapport moral puis le rapport financier de l'association. Ensuite, les projets pour 2018 ont été abordés dont la création d'une section danse au sein de l'association !

Dans un dernier temps, M. Jean Morel, représentant la Municipalité a tenu à féliciter les membres de l'association et le bureau pour leur investissement dans la vie communale flassannaise.

L'Évasion a fait les comptes

Vendredi 9 février, l'association Évasion tenait son assemblée générale à la salle de l'ancienne crèche du Moulin où une quinzaine de personnes étaient présentes.



Le bureau a tout d'abord remercié les parents qui s'étaient déplacés avant de présenter un rapport moral positif, où les principaux chiffres de l'association ont été donnés.

Par la suite, le rapport financier a été présenté et la discussion s'est engagée sur la tenue du prochain gala de danse du club. M. Michel Bergogne, représentant la Municipalité, a tenu à saluer les efforts et l'investissement du club dans la vie flassannaise et a chaleureusement remercié le bureau pour son implication dans la tenue de l'élection de Miss Carnaval.

En petit comité, l'assemblée générale a permis à chacun de s'exprimer sur l'année écoulée.

Assemblée Générale des Anciens Combattants et Victimes de Guerre

Le 18 janvier dernier, en présence du Maire, Bernard Fournier, de M. Kachel, Adjoint au maire de Gonfaron, des délégations patriotiques (Souvenir Français, L'UNC du Thoronet), des Présidentes et Présidents d'associations, de nombreux adhérents ont assisté à l'Assemblée Générale de l'Amicale des Anciens Combattants et Victimes de Guerre.

Après approbation à l'unanimité des rapports moraux et financiers, Jean Pierre Bertrand, Président et Madame Claudine Lacaze, Trésorière, ont été réélus à l'unanimité. Le Président a remercié la Municipalité pour la subvention accordée et a présenté le calendrier des manifestations pour 2018.



En première ligne dans la perpétuation du devoir de mémoire, l'ACVG a présenté ses bons comptes.

Bernard Fournier a clôturé l'assemblée en remerciant tous les adhérents et confirmé l'appui de la Municipalité pour toutes les manifestations patriotiques. A l'issue de cette assemblée générale les participants ont été invités à partager le verre de l'amitié.

Le Moulin de la Danse déborde d'activités

Au Moulin de la Danse, il ne faut pas compter que sur la danse pour s'amuser !

En effet, depuis notre dernière édition, l'association a multiplié les animations et activités. C'est donc avec une série en images que l'association vous propose d'effectuer un retour sur son actualité.



1



2



3



4

1. C'est le 22 décembre que bon nombre d'adhérents se sont retrouvés en habits de Noël autour d'une Auberge Espagnole festive pour fêter Noël avec enthousiasme.

2. Le réveillon du 31 décembre était organisé par l'association et il s'est prolongé tard dans la nuit du 1^{er} janvier. Déco chocolat, vanille et or, repas délicieux et abondant, la salle Gavoty retrouvée a bien inspiré les membres de l'association, pour le plaisir de tous.

3. Le 13 janvier, alors que gripes et bronchites sévissaient partout l'association n'avait plus de chaises ni de cartons de loto à proposer tellement la foule est arrivée nombreuse. Si le froid régnait dehors, dedans il faisait bon et les bavardages allaient bon train avant de faire silence pour prêter attention aux chiffres énoncés par Jannick et bouluqués par Laurent !!!

4. L'assemblée générale de l'association s'est tenue le 20 janvier à la salle B. Gavoty.

Goûter de Noël des Anciens

C'est le 20 décembre que le CCAS a organisé son traditionnel goûter de Noël à la salle B. Gavoty.

Composé de gâteaux au chocolat, de fraisiers et des 13 desserts provençaux, il a été apprécié de tous. La chanteuse Josiane avec son répertoire de chansons populaires a enchanté l'auditoire, qui avait rempli la salle B. Gavoty. Un après-midi de partage très convivial !



Salle comble pour le goûter de Noël des Anciens, organisé par le CCAS.

Distribution des colis de Noël



Un trio solidaire pour permettre à tous de passer de bonnes fêtes de Noël.

Comme chaque année, le CCAS a distribué les colis de Noël, toujours copieusement garnis, aux personnes de 70 ans et + : entre le 18 et le 23 décembre, 110 colis pour les personnes seules et 25 colis pour les couples ont été distribués. Les autres bénéficiaires, selon leur souhait, ont reçu un bon d'achat valable dans un commerce local.

Leonberg : entre grâce et élégance

Samedi 24 et dimanche 25 février, il ne fallait pas manquer la traditionnelle manifestation canine autour de la race Leonberg.

Ces grands chiens, dont la taille est proportionnelle à leur gentillesse et à leur devoir de protection des membres de la famille sont parmi les plus appréciés du monde canin. A Flassans, tous les ans, le dernier week-end de février leur est consacré à l'occasion d'une manifestation rassemblant amateurs et passionnés. Cette année, malgré la pluie et le temps maussade, ils étaient une soixantaine à avoir fait le déplacement sur la place Jean Jaurès autour de la fédératrice Florence Caillard Giraud. Entre concours de beauté et défilé, les chiens ont été l'objet de toutes les attentions.



Sous une pluie fine, les participants et leurs fidèles compagnons se sont prêtés au jeu du concours de beauté.

L'association Aventures et Découvertes Var

En ce début d'année, l'association A&D Var n'a pas chômé !

Malgré quelques annulations de sorties pour mauvaises conditions climatiques, ce ne sont pas moins de 7 animations sportives et culturelles qui ont été proposées aux adhérents et amis de l'association. De la découverte de film en réalité augmenté (4DX) dans la nouvelle salle du Pathé de La Valette, en passant par les traditionnelles courses de kartings (circuit de Grimaud), sans oublier les balades naturalistes et la dégustation de produits du terroir (Pontevès, Fréjus, Le Muy et Tanneron), la diversité des activités proposées a pu ravir l'ensemble des participants.

Pour ce printemps, les manifestations continuent : week-end ski, kayak, ciné, randonnée, balade naturaliste et historique, circuit sur la Riviera, karting, paintball, sports en eau vive... il y en aura pour tous les goûts !

Et pour finir, A&D Var, vous propose 2 séjours :

- 4 jours au Futuroscope et Puy du Fou (bus - avion + ½ pension) au départ de Flassans, du 12 au 15 juillet.
- 11 jours en Transylvanie, à la découverte des châteaux et cités médiévales, au cœur de la forêt des Carpates du 27 septembre au 7 octobre (pension complète - avion).

Vous pourrez disposer de tous les détails et des programmes en vous connectant sur le site :

www.aventures-decouvertes-var.com

Attention, les places sont limitées !

Photos de haut en bas :

Découvertes naturalistes à l'occasion d'une balade du côté du Muy en forêt de l'Endre.

La réalité augmentée sur grand écran attendait les participants au Pathé de l'Avenue 83.

Dans le Massif du Tanneron, l'association a fait le plein de mimosas

Sensations fortes et adrénaline étaient au programme de la sortie karting à Grimaud



CONCERT

Chorale de Noël

A la demande du Service culturel, la chorale Chants et Amitié de Sainte Anastasie est venue le 16 décembre proposer son programme de chants de Noël.



Sous la direction de M. Boris Skhkoumiov, chef de chœur, une quarantaine de choristes a interprété en première partie des chants classiques de Noël : Douce nuit, Noël d'espoir, Noël des enfants du Monde, etc. et en seconde partie, des œuvres de Caccini, Mozart, Pergolesi, Petrovitch, etc.

C'est donc à un répertoire varié et de qualité qu'a eu droit le public !

Sur scène, les 40 choristes ont livré une partition sans aucune fausse note.

CONFERENCE

L'Inquisition en conférence

Le 13 janvier, M. Jacques Paul, Maître de conférence honoraire à l'Université d'Aix Marseille, spécialiste du Moyen-âge, a donné à N-D des Salles une conférence magistrale sur la période de l'Inquisition à l'invitation du Service culturel de la Ville.

L'Inquisition était un tribunal ecclésiastique chargé de réprimer l'hérésie au moyen d'une procédure particulière : l'enquête. C'était "la police de la pensée". Vis-à-vis de la population, l'hérétique était une brebis galeuse. Introduite devant les tribunaux ecclésiastiques par Innocent III, en 1199, la procédure inquisitoriale (interrogatoires, tortures, châtements, biens confisqués) ne disparut qu'au XVIII^{ème} en France. A l'issue de la conférence, M. Paul a pu répondre avec précision aux nombreuses questions posées par les spectateurs.



Jacques Paul a livré une démonstration magistrale en traitant le thème de l'Inquisition.

CONCERT

Concert d'Accordéon Passion

Le samedi 17 février, le Service culturel de Flassans proposait un concert à N-D des Salles.



Au programme, une performance d'Accordéon Passion, **groupe de 4 éléments**. Parmi eux, une accordéoniste championne de France, Cécile et un saxophoniste, Gérard qui ont tous deux interprété quelques morceaux en solo excellentement exécutés. La talentueuse Josiane, chanteuse au sein du groupe, a interprété un répertoire de variété française et international.

L'ensemble est dirigé par Gérard Allouche, bien connu du monde du spectacle. Autant d'éléments de qualité qui ont permis au public présent de passer un excellent après-midi.

Jean-Baptiste Lassus

Derrière une barbe qui cache un large sourire, Jean-Baptiste Lassus a mille histoires à raconter. Personnage facétieux, il est, avec sa femme Nadine, propriétaire d'un jardin qui attire la curiosité. Et pour cause... Pour ce 39^{ème} numéro d'Aqui sian bèn, nous sommes partis à sa rencontre. Morceaux choisis d'un entretien réalisé alors que le fumet d'une daube de sanglier parfumait la pièce.

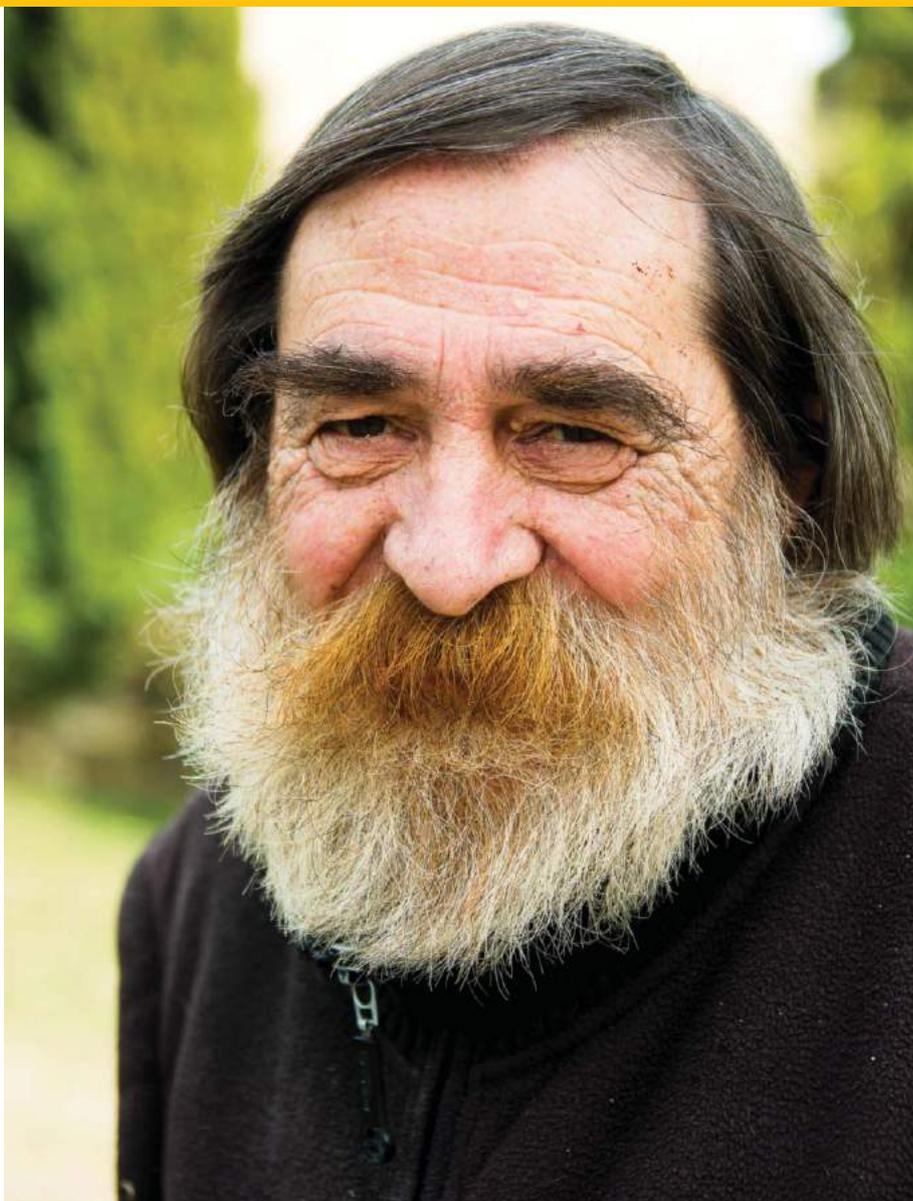
Jean-Baptiste Lassus est né à Besançon, le 5 février 1957.

Franc-Comtois de naissance, il a pourtant l'âme de ces Flassannais qui semblent descendre de générations qui ont toujours vécu au village.

Le petit Jean-Baptiste arrive dans le Var à l'âge de 6 ans. Il n'en repartira plus. Son père, maçon, entreprend la construction d'une maison à Rocbaron. Deux ans s'écoulent avant qu'il ne reprenne une bergerie à Flassans : l'actuelle maison du couple Lassus. Alors âgé de 8 ans, Jean-Baptiste voit rapidement la bergerie vendue au profit d'une maison jouxtant le jardin. Le destin fera que 22 ans plus tard, la bergerie reviendra dans le giron familial.

Ce giron, Jean-Baptiste y consacrera sa vie en aménageant la maison, mais aussi, et surtout, les jardins. Cet aménagement atypique se déroule tout au long de l'année et chaque élément y a sa place, son importance. L'homme était travailleur social, il a connu ce que notre société peut produire de plus instable dans ses composantes les plus fragiles. Pendant 8 ans, Nadine et Jean-Baptiste participeront à un programme en partenariat avec le Conseil général du Var et accueilleront jusqu'à 5 enfants sous leur toit, avec comme responsabilité de s'occuper d'eux et de leurs problèmes. Cette expérience, éprouvante car cumulée avec des journées de travail à l'hôpital de jour des Espaluns en service de pédopsychiatrie, explique aujourd'hui la sérénité à laquelle le couple aspire.

Cette sérénité, Jean-Baptiste la trouve dans son jardin, malgré la malvoyance qui le frappe (Jean-Baptiste ne possède plus qu'1/6 de ses capacités oculaires).



Dans ses rangs de tomates cultivées sans aucun apport d'eau ou entre les narcisses et jonquilles qui bordent les parcelles, Jean-Baptiste applique mille et une astuces pour obtenir un jardin cultivé à l'année.

En ce sens, le couple Lassus définit l'écologie comme le triptyque suivant : le bon, le beau, le bien. Le bon, c'est l'assiette, ce qui récompense les efforts fournis au jardin. Le beau, c'est l'esthétique du jardin, celle de l'assiette, du produit. Le bien, c'est la culture légumière et florale, respectueuse de la terre et de l'environnement. Pour en arriver à cette philosophie, le couple pratique une agriculture faisant appel à des techniques d'agronomie et d'irrigation ancestrales. De sa jeunesse, Jean-Baptiste se remémore parmi d'autres souvenirs, l'exemple des canaux d'irrigation qui, dérivés de l'Issole, traversaient le village en souterrain et permettaient à chacun d'arroser son jardin.

A qui souhaite cultiver son jardin, Jean-Baptiste livre 3 conseils : avoir envie, être travailleur et se préoccuper de l'humus. Le jardinier ne fait pas que planter, tailler, bêcher, repiquer ; il est également un cuisinier qui fera les bonnes associations, un entomologiste qui plantera du lin rouge autour de ces pommes de terre pour éloigner les doryphores, sans devoir les éradiquer. Cette pratique du jardin répond à une notion de l'écologie à laquelle Jean-Baptiste réfléchit depuis des décennies, soit autant d'années qu'il cuisine.

L'œil malicieux, Jean-Baptiste nous a confié une dernière chose : "il faut cultiver notre jardin".

Retrouvez l'intégralité de cet entretien sur notre site :

www.flassans.fr , rubrique Portraits Flassannais.

JUDO

Le judo-club ne chôme pas !

Depuis la reprise en septembre, les judokas flassannais ont, outre les entraînements, participé ou organisé plusieurs animations et activités.

Ainsi, à la Toussaint, 3 jours de stage ont été programmés. Le club a également pris part au Téléthon organisé au dojo avant d'organiser une distribution de chocolats pour Noël. Plus récemment, le club a pris part au grand tournoi de la Ville du Muy où les jeunes effectuaient leur première compétition.

Le 25 mars, le judo-club sera également présent pour le carnaval et enchaînera ensuite les tournois : Le Beusset, Le Luc, Sainte Maxime, Carcès, Figanières. Enfin, le club effectuera un stage pour Pâques. La saison s'achèvera par le tournoi de fin d'année le 23 juin.

Le moins que l'on puisse dire c'est que Lionel Guiot, diplômé d'État 4^{ème} dan et professeur au club depuis plus de 20 ans, et les jeunes judokas, ne chôment pas !



CYCLISME

Ça roule pour le Cyclo-club

Après un hiver peu clément, les plus courageux des membres du Cyclo-club ont pu participer à des sorties autour du village pour garder le rythme.

Bientôt des jours meilleurs permettront aux "cyclos" flassannais de pratiquer leur sport favori sur les routes varoises et au-delà. En effet, c'est un calendrier assez chargé qui attend les cyclistes : le brevet de 100 km de Cuers (18 mars), la randonnée de la presqu'île de Saint-Tropez (5 mai), l'ascension du Col de Vence (courant mai) et le Circuit dans les Alpilles (10 août). Enfin, le séjour d'une semaine dans le Jura que le club organise tous les ans aura lieu du 10 au 16 juin et comportera notamment l'ascension du mythique col de la Faucille.

Plus près de nous, le club organise également une manifestation inscrite au calendrier régional "La Randonnée de la Saint Bernard", au départ de Flassans.



Sur les routes flassannaises ou ailleurs en France, comme ici à Valberg, le cyclo-club fait briller les couleurs du village.

Avec trois circuits de 50, 90 ou 115 km, cette épreuve remporte toujours un vif succès.

Cette année, elle se déroulera le dimanche 1^{er} juillet !

Enfin, le club, où règne un esprit de camaraderie et où tout esprit de compétition est exclu serait heureux d'accueillir de nouveaux adhérents, de Flassans ou d'autres villages aux alentours, pour étoffer ses effectifs. A bon entendre !

AGENDA

MARS

Dimanche 18 mars

Vide-grenier

Organisé par la COVAC
Toute la journée – *Place Jean Jaurès*
06 72 16 55 86

Saint Patrick

Organisée par le Moulin de la Danse
20h00 – *Salle Bernard Gavoty*
06 77 95 61 71

Randonnée L'entour des Maures

Proposée par A&D Var
Toute la journée
06 19 73 69 61

Lundi 19 mars

Cérémonie AFN

11h00 – *Place de l'AFN*
06 22 52 14 08

Vendredi 23 mars

Assemblée générale du Comité des Fêtes

18h00 – *Salle Bernard Gavoty*
06 77 09 51 53

Dimanche 25 mars

X^{ème} Carnaval : **Le cinéma**
Organisé par la Municipalité et les associations flassannaises
14h00 à 18h00 – *En centre-ville*
04 94 37 00 50

Randonnée à Saint Quinis

Proposée par A&D Var
06 19 73 69 61

Mercredi 28 mars

Sortie à l'Aoubré

Gratuite pour les enfants flassannais
Inscription obligatoire en Mairie
04 94 37 00 50

Samedi 31 mars

Course aux œufs

Dès 10h00
Salle Bernard Gavoty
Inscription obligatoire en Mairie
04 94 37 00 50

Descente en kayak

Proposée par A&D Var
Sur l'Issole ou sur l'Argens
06 19 73 69 61



AVRIL

Dimanche 1^{er} avril

Vide-grenier

Organisé par la COVAC
Toute la journée – *Place Jean Jaurès*
06 72 16 55 86

Lundi 2 avril

Randonnée sur le Plateau Lambert

Proposée par A&D Var
06 19 73 69 61

Mercredi 4 avril

Goûter des Anciens Combattants

Organisé par l'ACVG
04 94 59 63 43

Samedi 7 avril

Concert de Why Note

Proposé par le Service culturel
Gratuit - 20h30 - *Salle B. Gavoty*
04 94 37 00 50

Dimanche 8 avril

Journée sur la Riviera

Proposée par A&D Var
06 19 73 69 61

Dimanche 15 avril

Vide-grenier

Organisé par la COVAC
Toute la journée – *Place Jean Jaurès*
06 72 16 55 86

Sortie Karting à Hyères

Proposée par A&D Var
06 19 73 69 61

Vendredi 27 avril

Don du sang

En matinée – *Salle Bernard Gavoty*
06 48 24 88 04

Foire à tout de Mamie Poupée

Toute la journée – *Salle Bernard Gavoty*
04 94 59 64 26

Dimanche 29 avril

Randonnée dans les calanques de la Ciotat

Proposée par A&D Var
06 19 73 69 61

MAI

Dimanche 6 mai

Vide-grenier

Organisé par la COVAC
Toute la journée – *Place Jean Jaurès*
06 72 16 55 86

Mardi 8 mai

Cérémonie commémorative de l'Armistice de 1918

10h45 – *Monument aux Morts*
04 94 37 00 50

Jeudi 10 mai

Aïoli de l'AFPP

12h00 – *Salle Bernard Gavoty*
04 94 72 11 05

Samedi 12 mai

Pêche à la truite

(sous réserve d'eau dans l'Issole)
Organisée par le service Animations
10h00-12h00 – *Sur le Pont vieux*
04 94 37 00 50

Dimanche 20 mai

Vide-grenier

Organisé par la COVAC
Toute la journée – *Place Jean Jaurès*
06 72 16 55 86

Samedi 26 mai

Conférence sur le changement climatique par S. Giner

Proposée par le Service culturel
18h00 - *N-D des Salles*
04 94 37 00 50

JUIN

Dimanche 3 juin

Vide-grenier

Organisé par la COVAC
Toute la journée – *Place Jean Jaurès*
06 72 16 55 86

Du mercredi 6 au 11 juin

Séjour en Aveyron – Millau

Organisé par le Club Renaissance
06 86 00 05 20

Jeudi 14 juin

Sortie des + de 60 ans

Toute la journée – *Destination surprise*
04 94 37 00 50

Samedi 16 juin

Duo Guitare Guarania

Proposé par le Service culturel
18h00 - *N-D des Salles*
04 94 37 00 50

Dimanche 17 juin

Vide-grenier

Organisé par la COVAC
Toute la journée – *Place Jean Jaurès*
06 72 16 55 86

Jeudi 21 juin

Fête de la Musique

20h30 – *Place Jean Jaurès*
04 94 37 00 50

Vendredi 22 juin

Don du sang

En matinée – *Salle Bernard Gavoty*
06 48 24 88 04

Feux de la Saint Jean

Organisés par l'AFPP
04 94 72 11 05

Samedi 23 juin

Tournoi de fin d'année

Organisé par le judo-club
04 94 78 30 07

Agenda proposé sous réserves de modifications par les organisateurs.



Cette brochure doit être jetée dans la poubelle de tri papier/carton

10^{ÈME} CARNAVAL

Thème CINÉMA

*Avec la présence
des Miss Carnaval !*

**DIM. 25
MARS**
à partir de
14h00

*Stand Maquillage
Défilé des chars
Demos de danse
Burette et petite restauration
Bûcher du Caramentran
Animation musicale !*



COF

Le
Moulin
de la
Danse

ACVG
FLASS'
COOL

Club
Evasion

Arts
Monise
ASCD

Les
Fleurs
d'Orties

Assoc
Musicale
Flassans

Cyclo
club



SUIVEZ-NOUS SUR

